

*Réflexions sur l'Analyse en Zones de la proposition et l'Approche Pronominale*¹

¹ Je remercie tout particulièrement Claire Blanche-Benveniste pour son aide et ses nombreuses remarques.

1. Introduction

Cet article est une discussion sur l'Analyse en Zones de la proposition en ancien français telle qu'elle a été présentée par Povl Skårup (1975) « *Les Premières Zones de la Proposition en Ancien Français* ». L'objectif de cet ouvrage était d'une part, d'établir des « bornes » entre les deux zones, préverbale et verbale, et d'autre part, de rendre compte du degré d'attachement des éléments de la proposition par rapport au verbe. Pour cela, Skårup utilise la place des pronoms régimes et des pronoms sujets.

Dans cette discussion, je prendrai en compte l'Approche pronominale telle qu'elle est développée par Blanche-Benveniste (1984) « *Pronom et Syntaxe. L'approche pronominale et son application au français* ». Je ferai une présentation de cette approche ainsi que des analyses de la complémentation en termes de valence, rection et éléments hors de la rection. Pour grossir un peu le trait, les deux approches, l'Approche Pronominale et l'Analyse en Zones de la proposition utilisent le système pronominal pour décrire la complémentation verbale. Mais l'utilisation du système pronominal est très différente dans les deux cas. Dans l'Approche Pronominale, le pronom est utilisé comme un indice de construction du verbe, dans l'Approche en Zones développée par Skårup, le pronom est utilisé comme un indice du degré d'attachement des éléments par rapport à la 'proposition'². Cet article vise donc à comparer une analyse positionnelle des éléments de la complémentation verbale et une analyse faite en terme de « grammaire de dépendance ». Je présenterai donc les deux approches et l'utilisation que l'on peut en faire pour la description des séquences *verbe modal + infinitif*.

L'approche de la proposition en zones n'est pas « hors histoire ». Elle s'inscrit dans une tradition grammaticale danoise importante, a été sujet de débats dans le Cercle Linguistique de Copenhague.

Les hypothèses et les descriptions de Skårup sont utilisées dans différents travaux en France, notamment pour l'ancien français, mais également dans des descriptions portant sur le français moderne. J'essaierai d'en résumer les lignes, en faisant tout d'abord un point historique sur la question, puis en présentant l'approche de Skårup et les problèmes qu'elle peut résoudre ou soulever.

2. Historique de l'approche en zones

La description en zones a été proposée par Diderichsen dans les années 1940 dans plusieurs textes. On en trouve une présentation dans le Bulletin du Cercle Linguistique de Copenhague³ (1948 [1970]: 177-188). Cette présentation est brève (une dizaine de pages) et particulièrement condensée. Diderichsen s'est également servi de cette approche pour élaborer une grammaire du danois⁴. Une version destinée aux enseignants et aux étudiants de danois

² Je reviendrai par la suite sur le terme de 'proposition' tel qu'il est utilisé par Skårup.

³ Bulletin du Cercle Linguistique de Copenhague, 1941-1965, édité en 1970. Ce bulletin édite des débats et des interventions qui ont eu lieu entre 1941 et 1965.

⁴ Elementær Dansk Grammatik, Copenhague, 1946.

« langue étrangère » a paru en anglais⁵. Cette version comporte cinq pages sur l'analyse en zones.

A la même période, Togeby, (1947 : [1970] : 175-177) reprenant les hypothèses de Diderichsen, a proposé tout aussi brièvement (deux pages) une ébauche de ce que pourrait être une analyse en zones pour le français moderne et pour l'ancien français.

2. 1. Diderichsen

La technique de base de son analyse consiste à dégager une « séquence maximale ». Technique sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir par la suite pour l'ancien français et le français moderne.

La méthode pour dégager une séquence maximale est le résultat d'opérations de réduction. Diderichsen en dégage les différentes étapes. Je les reprends ici.

Il faut tout d'abord dégager tous les groupes qui ne sont pas des constituants de premier degré, c'est à dire les groupes nominaux. L'étape suivante consiste à établir tous les types possibles de constituants primaires. On attribue à chaque classe ou type de constituant primaire une « signature », de telle façon que chaque phrase d'un texte peut se transcrire en une formule. Par exemple, on peut réduire 1000 phrases différentes d'un texte à 100 phrases⁶. Diderichsen recommande de travailler tout d'abord avec un nombre restreint de types. Ces types doivent également être discernables facilement. Les types (catégories ici) qu'il semble recommander sont au nombre de trois : verbal, nominal, adverbial ; on peut choisir également des types caractérisés par le poids : on a le type léger, normal, lourd. Dans la brève présentation qu'il fait pour l'anglais, Diderichsen retient à la fois les types (catégories) et les poids : chaque type peut avoir plusieurs poids. L'étape suivante consiste à réduire toutes les formules qui diffèrent du point de vue du nombre des constituants. Pour cela, on compare toutes les formules maximales. Si elles ont le même ordre de constituants, on a un type de base, sinon plusieurs. Quand les principales formules maximales sont établies, Diderichsen recommande de les disposer au sommet d'une colonne, et de distribuer les formules les plus courtes en préservant l'ordre de leurs éléments de façon exactement conforme au type maximal. Pour cela, on laisse des blancs dans la représentation quand une réalisation manque. Autrement dit, on prévoit des places vides. Je reproduis ci-dessous les représentations de Diderichsen (p. 182), la première ligne de chacun des trois tableaux représente une formule maximale, les autres lignes représentent les formules plus « courtes » :

Type I

a-b-c-d-e-f

 b d f

a b e

Type II

a-b-c-f-d-e

 c-f e

 b f d

⁵ Essentials of Danish Grammar, 1964, Akademisk Forlag.

⁶ « When each class or type of the (tentatively established) primary constituents has been given a signature (abbreviated to one letter), each sentence of a given text may be transcribed in a formula. Thus, 1000 different sentences of a given text may, in the first instance, be reduced to 100. » (p. 181)

Type III

c-b-a-e-f-d

c-b d

 a e d

L'opération de réduction se poursuit : les éléments contenus dans la formule maximale peuvent être réduits en groupes ou champs (fields) plus petits. Par exemple, si *a*, *b*, et *c* précèdent toujours *d*, *e*, et *f* on peut établir un champ initial et un champ final. Ces champs peuvent être décrits indépendamment l'un de l'autre (p. 182). Il peut y avoir un autre cas de groupement en champ : la première et la deuxième place peuvent être occupées par toute sortes d'éléments, alors que les autres places peuvent être remplies seulement par un seul et même élément. On peut établir dans ce cas un champ libre et un champ contraint (bound). Pour Diderichsen, les avantages de la division en champs sont de permettre la réduction de la formule de base et d'étudier chaque champ indépendamment l'un de l'autre sans perdre de vue les relations entretenues avec la totalité. En fait, on a deux « étages » dans l'analyse : l'étage de la formule maximale qui représente l'ordre linéaire des termes et l'étage des zones (champs) qui vient couvrir cet ordre linéaire représenté par la formule maximale. Pour l'anglais, Diderichsen dégage quatre zones : la zone des conjonctions, la zone de base, la zone du nexus⁷, et la zone du contenu (ce qui correspond à la zone postverbale). Ces zones viennent couvrir trois séquences maximales.

Les catégories retenues par Diderichsen sont au nombre de trois : les catégories nominale (N), verbale (V) et adverbiale (A). Ces catégories se subdivisent selon le poids des éléments. La catégorie nominale (N) a deux réalisations, lexicale et pronominale. La réalisation lexicale est lourde, la réalisation pronominale est légère. Elle sera marquée par la même étiquette catégorielle, mais se différenciera par le poids.⁸ De la même manière, le verbe peut être « recteur »⁹ ou auxiliaire. Le verbe recteur est considéré comme lourd, le verbe modal ou auxiliaire est considéré comme léger. Les relations de dépendances entre les éléments sont de trois types : on a des constituants qui dépendent du verbe recteur seulement (verbal root), des constituants qui caractérisent la totalité de la phrase ou du nexus et des constituants qui sont des cas neutres ou douteux¹⁰. Par exemple, dans l'énoncé *and when suddenly, with a smile, John came in*, on a la représentation suivante :

⁷ La notion de nexus a été introduite par Jespersen. Je reprends la définition que Togeby (§ 1992) en a donné. Il distingue trois fonctions syntaxiques : la coordination, la subordination et la solidarité. Le nexus est une relation de solidarité entre les éléments : « Au niveau de la proposition on qualifie de nexus la relation particulièrement importante qui existe entre le sujet et le noyau verbal (...). On a également un nexus dans les constructions absolues du type *le bar fermé*, ils sont repartis puisqu'on y constate la même relation qu'entre le sujet et le noyau verbal cp. *le bar ferme*. Il y a bien solidarité entre le *bar* et *fermé* (...) Par voie d'extension, on appelle aussi nexus la relation qui existe entre le sujet et l'attribut du sujet, ainsi qu'entre l'objet direct et l'attribut de l'objet (...)

⁸ La réalisation légère des catégories est notée en bas-de-casse, la réalisation lourde en majuscules.

⁹ C'est moi qui ajoute ou interprète en recteur ou auxiliaire au vu des exemples de Diderichsen.

¹⁰ La notation des cas douteux se fait par l'exposant **n**.

zone des conjonctions	zone de base	zone du nexus	zone de contenu
and when	suddenly, with a smile	John came	in

suddenly est un élément adverbial (A) dépendant du nexus ; *with a smile* est analysé comme neutre du point de vue dépendanciel. Le terme nominal *John* est constituant du nexus, le verbe *came* est analysé comme constituant du nexus également. Le constituant adverbial *in* est dépendant du verbe.

En 1964, dans sa grammaire du danois *Essentials of danish grammar*, (p. 67-71) Diderichsen donne une formulation plus simple de la méthode. On y retrouve la méthode de substitution, ainsi que le classement selon la catégorie, la position et la relation sémantique entretenue avec le verbe (les fonctions) :

« The words wich are connected with the verb, often form groups wich may be replaced by a single word. These words and word groups may be classed as 'sentence-member' of different types, according to 1) the class and the form of the substitute word, 2) the position, 3) the semantic relation to the verb. »

Il dégage ainsi pour les phrases indépendantes du danois, une formule maximale. Les phrases plus courtes sont vues comme des réductions de cette formule maximale. Pour le danois, le verbe fini occupe toujours la seconde position, comme dans les autres langues germaniques, et il n'y a qu'un seul membre qui peut occuper la position initiale (front position). La séquence maximale d'une phrase indépendante du danois telle que la représente Diderichsen est la suivante :

F	v	(s)	a	V	S	Av	A
Jeg	kunne		ikke	betale	pengene	tilbage	dengang
Je	pouvais		pas	payer	l'argent		cette fois- là
Pengene	kunne	jeg	ikke	betale		tilbage	dengang
L'argent	pouvais	je	pas	payer			cette fois- là

Diderichsen regroupe en champs cette séquence maximale : (F / vsa / VSA). Cette formule selon lui est facile à retenir, et présente des avantages pédagogiques pour les locuteurs apprenant le danois¹¹.

¹¹ « This formula (F/vsa/VSA) should be very easy to remember. The most important difference between Danish and English sentence structure is that both subject and an adverb may be placed before the verb in English, whereas in Danish only one of them may have this position, the subject always standing behind the finite verb when an adverb or another member is placed in the front position (...) » (p. 68)

2. 2. Togeby

Togeby examine une proposition « d'étendue maximale » pour le français et y distingue cinq zones¹² :

- 1) une zone de liaison (conjonctions)
- 2) une zone de base (le sujet ou un autre membre de phrase nominal, accompagné de compléments adverbiaux)
- 3) la zone du verbe fini (avec ses membres conjoints)
- 4) la zone du participe et de ses membres s'y attachant
- 5) la zone de contenu (le reste de la proposition)

Je reprends son analyse ici sous forme de tableau, en résolvant ses abréviations :

zone de liaison	zone de base	zone du verbum finitum	zone du participe	zone de contenu
conj coordination // subordination	cpt adverbial ou attributif // sujet ou autre membre nominal // cpt adverbial ou attributif	pronoms conjoints // verbe // cpt adverbial ou attributif	cpt quantitatif // participe passé	« ordre assez libre, selon l'étendue progressive des termes »
Et si	brusquement l'homme rouge de colère	ne lui avait pas	tout jeté	au visage

Pour l'ancien français, Togeby (p. 176) constate que « l'ordre des mots de la principale rappelle celui du danois. » L'ébauche est la suivante :

conjonction	sujet // objet // attribut // adverbe	pronoms // verbe // sujet	(...)
	Li cuers	li trouble	d'ire
Dont		dist li dus	au chevalier

Selon Togeby (p. 176) « Le principe dominant de l'ordre des mots en français moderne est celui du poids : des membres légers sont conjoints au verbum finitum et préposés au participe ; l'ordre de la zone de contenu dépend du poids des membres. Ce principe est un principe d'équilibre : les zones légères et lourdes alternent, la zone de base et celle du verbum finitum ont un centre flanqué de membres qui se balancent ; la zone de base commence par les

¹² Il ajoute la zone du participe.

membres les plus lourds, celle de contenu finit par de tels membres, de sorte que la phrase entière est en équilibre. »

Ces analyses en zones proposent de découper les grandes unités en unités plus petites, selon des modèles précis. Elles sont fondées sur l'analyse des textes et non sur des unités préalablement établies. Dans son essai de présentation des zones pour l'anglais, Diderichsen s'est servi d'un petit corpus constitué d'un extrait de texte¹³. Togeby (1965 : 61 sqq.) rappelle la méthode d'analyse en syntaxe :

« La matière première de la syntaxe est donc un inventaire de toutes les unités de la langue qui peuvent jouer le rôle de phrase. Il faut commencer par diviser cet inventaire en deux parties : d'une part, toutes les phrases maximales ; d'autre part, toutes les autres, qui sont comme des formes réduites. »

Cette tentative de Togeby, à ma connaissance, a été la première et la dernière. Il n'a pas repris cette analyse dans son *Précis historique de la grammaire française*, ni dans sa *Grammaire française* en cinq volumes.

2. 3. Remarques générales : binaire / non binaire

Les propositions d'analyse en zones peuvent être vues comme une alternative à l'analyse en constituants immédiats. Les inconvénients de l'analyse en constituants immédiats sont la tendance au binarisme. Or il y a des relations syntaxiques qui se laissent difficilement couper en deux, par exemple les relations nexuelles.

La procédure d'analyse de Diderichsen est différente. Il n'y a pas de découpage binaire mais l'élaboration d'une « séquence maximale » faite selon les techniques de l'analyse distributionnelle. La séquence maximale résume les possibilités distributionnelles mais n'est jamais réalisée en tant que telle. Elle résulte de l'ordre, de règles de co-occurrences entre les éléments. Diderichsen découpe des champs qui rendent compte des particularités des catégories en se servant de la notion de réalisation lourde et légère. Les contraintes d'ordre entre les éléments sont différentes selon les champs. Les relations dépendancielles sont également envisagées par rapport au verbe recteur.

3. Présentation de l'Approche pronominale et de l'analyse en zones

Comme je l'ai dit précédemment, l'Approche pronominale et l'approche en zones utilisent le système pronominal pour décrire la complémentation verbale. Je présenterai donc ces deux analyses en commençant par la description des clitiques en français moderne et en ancien français : les deux approches « utilisent » les clitiques pour fonder leurs études syntaxiques. Cette présentation me permettra d'aborder à nouveau l'outil de la séquence maximale. Je présenterai ensuite l'analyse de la complémentation verbale dans les deux approches et pour finir l'utilisation que l'on peut en faire pour la description des séquences verbe *modal + infinitif*.

¹³ Voir p. 187 de son texte.

3. 1. Les clitiques

3. 1. 1. Règles d'ordre

En français moderne, il y a douze clitiques compléments classés en cinq groupes. (Blanche-Benveniste 1984 : 71). Ce classement n'est pas un classement fonctionnel, mais un classement morpho-sémantique.

1. me, te, se, nous, vous
2. le, la, les
3. lui, leur
4. y
5. en

Blanche-Benveniste (1984) propose une représentation de la séquence maximale pour rendre compte de l'ordre des clitiques. Cette séquence maximale envisage des « trous » ou encore des places vides et permet par la suite de poser des règles de compatibilité entre les clitiques. On ne peut avoir plus de trois positions réalisées par le même verbe.

	1	2	3	4	5	Verbe
il	me	le				donne
il	m'			y		emmène
il	m'				en	persuade
il		le	lui			dit
il		l'		y		emmène
il		l'			en	persuade

Ces règles d'ordre des clitiques sont « indifférentes » aux fonctions syntaxiques. Par exemple le clitique *me* ainsi que toute la série qui peut apparaître à la place 1, peut aussi bien représenter une fonction « objet direct » qu'une fonction « objet indirect ». Les mises en ordre représentées correspondent à la constitution sémantique des pronoms. On a en première position le paradigme marqué en personne, en deuxième position le paradigme marqué en genre et en nombre, en troisième position le paradigme marqué en nombre, et ensuite ceux qui ne sont pas marqués (*y*, *en*). Les fonctions transcendent les catégories et seront représentées à un autre niveau d'analyse. Cette représentation est faite selon la position, mais cette fois-ci, position envisagée par rapport au verbe en tant qu'élément recteur. La notation P0, P1, P2, P3 désigne les fonctions syntaxiques et les places de construction régies par le verbe. Ainsi la position P0 sera celle des pronoms *je, tu, il...*

la position P1 celle des pronoms *le, la, les, me, te, se...* (il me le donne, ça)

la position P2 celle des pronoms *lui, leur, me, te, se...* (il me le donne, à moi ; il le lui donne, à lui)

la position P3 celle des pronoms *lui, leur, en, nous...*

Les clitiques seront utilisés comme des indices de la construction verbale et seront les révélateurs de paradigmes.

3. 1. 2. Les règles de compatibilité entre les clitiques en français moderne

Les règles de compatibilité ne sont pas à confondre avec les règles d'ordre. Les pronoms d'une même série sont incompatibles mutuellement. Par exemple les pronoms de la série 1 s'excluent mutuellement.

En français moderne, les pronoms de la série 1-3, 3-4 sont incompatibles, les pronoms de la série 4-5 le sont également, sauf dans le cas de *y en avoir*.

3. 1. 3. Les règles d'ordre en ancien français

Pour l'ancien français, on peut dégager le même type de règles d'ordre et de compatibilité. On a le même nombre de clitiques que l'on peut également classer en cinq positions :

1. le, la, les
2. li, lur
3. me, te, se, nus, vus
4. en
5. i

La séquence maximale n'est pas donnée par Skårup, mais à partir des exemples pris dans des grammaires ou des corpus on peut la représenter ainsi :

	1.	2.	3.	4.	5.	Verbe
vint sous			m'	en		demande on (Aucassin 24, 65, Jensen § 333)
je	la		vos			mosterrai (Queste 11,27, Jensen § 333)
celeement			m'		i	engendra (Milun 450, Jensen § 333)
(...)	la	li				tramist (Alexis 98, PZ 107)
cil	l'				i	ont aidé (Ami et Amile 2447)
Et lors	l'			en		meine devant l'autel (Queste 63)

En ancien français, les pronoms de la série 2-3, 2-5, sont incompatibles, les pronoms de la série 4-5 sont incompatibles, sauf dans le cas de *en i avoir*.

Les règles de compatibilité sont les mêmes qu'en français moderne, ce sont les règles d'ordre qui ont changé. L'ordre 1-3 et l'ordre 4-5 sont intervertis.

3. 1. 4. Clitiques, zone verbale et « séquence maximale »

Dans la séquence maximale des clitiques telle qu'elle est représentée ici, on a un classement des formes clitiques en terme de position. Ce classement positionnel permet par la suite de donner les mises en ordre des paradigmes pronominaux (paradigme de *me*, de *le*, etc.). Pour l'ancien français, on dégage également des règles de mise en ordre en se servant de la séquence maximale et des règles de compatibilité des clitiques.

4. Modèles de la zone verbale

Skårup divise la proposition de l'ancien français en trois zones : la zone préverbale, la zone verbale et la zone postverbale.

Les critères utilisés pour délimiter les trois zones sont les deux séries de pronoms compléments : la série clitiques, et la série non-clitiques. Le paradigme des clitiques se trouve dans la zone verbale, le paradigme des non-clitiques, hors de celle-ci. Le clitique objet ne peut être séparé de son verbe par le pronom sujet.

La limite entre la zone préverbale et la zone verbale est le *ne* de négation. La limite entre la zone verbale et la zone postverbale est constituée par les éléments de la négation *pas*, *or*, *mie...*

Avec la technique de la séquence maximale, Skårup établit le modèle de la zone verbale (PZ : 69)¹⁴ :

ne	clit. objets	verbe	clit. objets	pronom sujet	pas
<i>Position 1</i>	<i>Position 2</i>	<i>Position 3</i>	<i>Position 4</i>	<i>Position 5</i>	<i>Position 6</i>

Ce modèle de la zone verbale représente un maximum de positions syntagmatiques : une ou plusieurs places peuvent être vides, et toutes les places ne peuvent pas être occupées en même temps dans la zone verbale. Ceci amène Skårup (PZ : 69) à proposer deux modèles de la zone verbale pour les énonciatives :

modèle 1 : ne + clitiques objets + Verbe + pronom sujet + pas

modèle 2 : Verbe + clitiques objets + pronom sujet + pas

Dans le tableau suivant, la première ligne donne la séquence maximale de la zone verbale, la deuxième ligne numérote les places de la zone, la troisième ligne donne le modèle (1) de la zone verbale, et la dernière ligne donne le modèle (2) de la zone verbale.

ne	clit. objets	verbe	clit. objets	pronom sujet	pas
<i>Position 1</i>	<i>Position 2</i>	<i>Position 3</i>	<i>Position 4</i>	<i>Position 5</i>	<i>Position 6</i>
ne	clit. objets	verbe	∅	pronom sujet	pas
∅	∅	verbe	clit. objets	pronom sujet	pas

On a la même technique d'élaboration de la séquence maximale que pour les clitiques. Néanmoins, la séquence maximale présentée ici se situe à un autre niveau de l'analyse : on a une représentation de la place des pronoms par rapport au repère constitué par le verbe, il ne s'agit plus ici de la représentation de l'ordre des clitiques compléments, mais de la place des pronoms.

¹⁴ J'ajoute à ce modèle la numérotation des places de la zone verbale. En réalité, la zone verbale compte sept places avec la cooccurrence possible de deux clitiques objets (ex. le li, le te...), mais « j'écrase » en quelque sorte les places du clitique objet.

5. Conditions d'occupation des places pronominales dans la zone verbale

Les conditions d'occupation des places pronominales sont liées au contexte précédant la zone verbale.

La zone préverbale des énonciatives n'a qu'une seule place appelée « fondement »¹⁵. Cette place de fondement peut être occupée par le sujet lexical ou pronominal :

Je le te comande (Av. 227, Foulet : § 203)

Li jones chevaliers ot non messire Guillaume (V.P. 103, Foulet § 51)

zone préverbale (fondement)	zone verbale	zone postverbale
<i>une place</i>	<i>six places</i>	<i>N places</i>
je	le te comande	∅
Li jones chevaliers	ot	non messires Guillaume

Quand la zone préverbale est occupée par un élément autre que le sujet, le pronom sujet, s'il est exprimé, doit se placer après le verbe dans la zone verbale :

Ce ne puet il metre en descort (Béroul 2375, PZ : 181)

vs

Je le te comande (Av. 227, Foulet : § 203)

zone préverbale (fondement)	zone verbale	zone postverbale
Ce	ne puet il	metre en descort
Je	le te comande	∅

Contrairement au sujet, le pronom complément clitique ne peut commencer la proposition, il doit se placer auprès du verbe :

Ot le li rois, s'en fu greins et iriez. (Enf. Viv. 2191)

vs

Li anciens li sot bien dire :

« Bien soiez vous venuz, biaux sire ». (V.P., 521-2, Foulet § 155)

zone préverbale (fondement)	zone verbale	zone postverbale
∅	Ot le	li rois
Li anciens	li sot	bien dire

S'il y a un élément en place de fondement, que cet élément antéposé soit sujet ou non, le clitique complément se trouve avant le verbe. Les éléments de la zone préverbale peuvent être le sujet, le gérondif, l'objet lexical, le syntagme prépositionnel, etc.¹⁶

¹⁵ Je garde la terminologie de Skårup : la notion de fondement peut paraître redondante avec celle de zone préverbale pour les énonciatives, mais elle est nécessaire à la description des subordonnées où on distingue à l'intérieur de la zone préverbale au moins deux places, la place du mot *Qu-* qui inaugure la zone préverbale et la place de fondement qui suit celle du mot *Qu-*.

¹⁶ Pour plus de précision sur la nature de ces éléments, je renvoie le lecteur au chapitre IV des Premières Zones.

En dorveillant li respondi (...) (Flore et Bl. 2326, PZ : 318)

Et sa seror li fist il esposer (Cor. Louis 2693, PZ : 180)

Li lions vint a grant effroi,
a la fontaine esteint sa soi (...) (Pir. 674, Foulet § 470)

zone préverbale (fondement)	zone verbale	zone postverbale
En dorveillant	li respondi	∅
Et sa seror	li fist il	esposer
Li lions	vint	a grant effroi

Tous les éléments à gauche d'une zone préverbale occupée ou non, sont en « extraposition ». On distingue deux cas : quand la zone préverbale est occupée, les clitiques compléments sont antéposés au verbe, quand la zone préverbale est vide, les clitiques compléments sont postposés au verbe :

puis que ce veus faire a ta volenté, je m'en soferai (Tristan pr. 3. 7, PZ : 464)

Et quant il sunt asis, mustra lor sun talent (Horn 1368, PZ : 388)

que enfant n'orent, pesa lur en forment (Alexis 22, PZ : 372)

extraposition	zone préverbale	zone verbale	zone postverbale
puis que ce veus faire a ta volenté,	je	m'en soferai	∅
Et quant il sunt assis,	∅	mustra lor	sun talent
que enfant n'orent,	∅	pesa lur en	forment

5. 1. Les règles fondamentales de l'analyse en zones

On peut résumer ainsi les règles de base de l'analyse en zones.

- 1) Dans les énonciatives, quand la zone préverbale est occupée, le pronom sujet suit le verbe. On ne peut donc avoir une séquence * F^{17} vide + Verbe + pronom sujet.
- 2) Dans les interrogatives, la séquence F vide + Verbe + pronom sujet est grammaticale.
- 3) Dans les subordonnées, le mot Q occupe la zone préverbale et le clitique complément est toujours antéposé à son verbe.

Le sujet lexical a un comportement différent : on peut avoir F vide + verbe + sujet lexical dans une énonciative et également une interrogative.

5. 2. Les règles secondaires

Elles concernent la micro-grammaire des clitiques compléments.

- 1) Quand la zone préverbale est occupée, le clitique complément est antéposé au verbe : F + clitique complément + verbe.
- 2) Quand la zone préverbale est vide, le clitique complément est postposé au verbe : \emptyset + verbe + clitique complément.

¹⁷ « F » pour place de fondement de la zone préverbale.

Ces deux règles n'affectent pas la grammaire du sujet ; on garde les mêmes séquences agrammaticales pour le sujet : * *F vide + V + le + il* sauf pour les interrogatives où cet ordre est observé, du moins jusqu'au début du 13^{ème} siècle.

6. Les degrés d'attachement au verbe

6. 1. Dans l'Approche pronominale

6. 1. 1. Valence, rection

Je reprends ici les analyses de Blanche-Benveniste (1981, 1984, 2001) sur les notions de rection et de valence verbale. Ces termes décrivent la relation syntaxique entretenue par le verbe et ses différents compléments. L'unité centrale retenue est le verbe et non la phrase ou la proposition. (pour Skårup, c'est à la fois le verbe et la proposition). Dans cette approche, la notion de rection est utilisée pour rendre compte de la totalité des éléments construits par le verbe. C'est ainsi que la rection désignera aussi bien les compléments qui se voient attribuer un degré d'attachement au verbe « faible » (Blanche-Benveniste 1981 : 61) que les compléments régis par le verbe et valenciels qui eux ont un degré d'attachement « fort ». (ibid. : 61). L'élément valenciel est donc « le complément qui paraît intuitivement imbriqué dans la construction et le sens du verbe ». (ibid : 61) Parmi les exemples classiques, on peut citer le cas du verbe *comporter* qui exige un complément de type « manière », '*se comporter ainsi*' :

tu te comportes comme un bébé tu vas voir moi je vais te donner la fessée (Oral,
Corpus GARS, 4 ; 6,13)

on ne peut avoir :

* tu te comportes

Cet élément valenciel (et plus généralement les éléments valenciels) est un complément définitoire du verbe. A ce titre, c'est un complément qui entre dans la définition lexicographique du verbe *comporter*.

Les éléments de la rection non valenciels sont ceux qui ne sont pas nécessaire à la caractérisation syntaxico-sémantique du verbe. Par exemple, dans *je le lui ai donné hier matin*, *le* et *lui* sont dans la valence de *donner*, *hier matin* est un élément de rection non-valenciels. Dans *tu te comportes comme un bébé aujourd'hui*, *comme un bébé* est un élément valenciels, *aujourd'hui* est analysé comme un complément rectionnel de *se comporter*.

La valence est un sous-domaine de la rection. Elle concerne les compléments qui semblent « essentiels » au sémantisme du verbe¹⁸.

¹⁸ Ce caractère obligatoire n'est pas « nécessaire » selon les termes de Blanche-Benveniste (2001 : 57) pour définir la valence. Elle prend l'exemple du verbe *fumer* (p. 58) dans les énoncés suivants :

elle fume Ø et même des cigares
elle fume Ø mais pas cela

la cheminée fume
* la cheminée fume et même cela
* la cheminée fume mais pas cela

6. 1. 2. Propriétés des éléments rectionnels

Le terme de « rectionnel » ou de « régi » sera utilisé ici pour « couvrir » les éléments de la valence ainsi que les éléments de la rection.

Les éléments rectionnels entretiennent une relation dite de « proportionnalité » avec les pronoms. La relation de proportionnalité est le lien systématique que l'on peut établir entre un terme lexical régi et sa version pronominale. Dans :

on avait disposé sur les tables des blocs de papiers

les termes *on, sur les tables, des blocs de papiers* sont dans la rection de *disposer*. Les éléments lexicaux peuvent être réduits à des formes pronominales :

on les y avait disposés

Les éléments régis par le verbe peuvent porter les modalités de la négation ou de l'interrogation :

on ne les y avait pas disposés
qu'est-ce qu'on avait disposés ?
où les avait-on disposés ?

Les éléments rectionnels s'organisent en liste :

on mangeait que	des lentilles
	des pois chiches
ou	des choses comme ça

ils peuvent être contrastés :

L1 qu'est-ce que tu imagines comme restaurant
L2 ben un restaurant qui soit quand même assez grand mais pas trop petit euh pas trop grand ni trop petit (Oral, Corpus GARS ; Antoine, 16, 1)

Les éléments régis apparaissent dans différents dispositifs de construction, par exemple le dispositif d'extraction :

c'est pas moi qui ai gagné c'est la mer qui m'a laissé passer (Oral, Corpus GARS ; Justif 6, 2)

Ils peuvent être restreints :

on mangeait que des lentilles des pois chiches ou des choses comme ça (Oral, Corpus GARS ; Voyages 31, 2)

où on a deux valences du verbe *fumer*, ces deux valences sont discriminées par la réalisation zéro du complément, réalisation zéro montrée par le branchement possible d'une coordination dans le cas de *fumer* au sens de *fumer du tabac*.

La rection peut être doublement marquée, on a deux fois la réalisation de l'élément régi : une réalisation lexicale et une réalisation pronominale, le lexique peut être réalisé à droite :

je ne vous en ai pas parlé du quartier d'isolement (Oral, Corpus GARS, Baumettes 2, 13, Blanche-Benveniste 1990 : 80)

ou à gauche :

ces lentilles je les ai desherbées (Oral, Corpus GARS ; Lentilles 1, 1)

6. 1. 3. Les éléments hors de la rection

Le dernier degré de complémentation est le « degré nul ». (Blanche-Benveniste 1981 : 61). C'est celui des éléments non régis par le verbe. Ces éléments sont appelés « associés » (1981) ou encore « hors de la rection » (2001)¹⁹.

Les éléments hors de la rection sont définis en creux, par des propriétés négatives. Ces propriétés sont bien connues. Ils ne peuvent apparaître dans le dispositif de clivage :

quant à mon gendre il était couché (Oral, Corpus GARS ; Avocat 51, 7)
admettons qu'il reste fixe puisque c'est l'arbre moteur (Oral, Corpus GARS ; Dessinin 18, 10)

- * c'est quant à mon gendre qu'il était couché
- * c'est puisque c'est l'arbre moteur qu'il reste fixe.

Ils ne peuvent être contrastés :

cette histoire de lentilles je m'en souviens encore (Oral, Corpus GARS ; Simonet 1, 1, Blanche-Benveniste 1990 : 81)
* cette histoire de lentilles mais pas cette histoire de pois chiches je m'en souviens encore

Les éléments hors de la rection ne peuvent supporter les modalités.

6. 1. 4. Traitement des « circonstants »

Les circonstants sont reversés soit dans le domaine de la rection (rection au sens large) soit dans le domaine des éléments hors de la rection. Je renvoie ici à Blanche-Benveniste (2001 : 56 sq.). Un élément comme *à mon avis* dans *à mon avis il partira demain*, est reversé dans le domaine des éléments non-régis. Un élément comme *là-bas* dans *qu'est-ce qu'il faut visiter là-bas* est reversé dans le domaine de la rection.

¹⁹ Le premier terme préserve la notion de relation au verbe, le deuxième vise à rester dans une terminologie unifiée.

6. 2. Dans les zones de la proposition

Le « modèle » de Skårup s'articule sur plusieurs points :

- Il s'agit de décrire la « proposition »²⁰ en termes de zones, ces zones étant à leur tour constituées de places. Le point original de la description est de prévoir des zones vides ou occupées et des places vides ou occupées. Toutes les places ne peuvent être occupées dans la chaîne syntagmatique réalisée. Par conséquent, pour établir un modèle de la zone verbale, (le verbe accompagné de ses clitiques), il est nécessaire de prévoir un maximum syntagmatique tel que nous l'avons vu ci-dessus. On a un traitement linéaire de l'énoncé.
- La zone préverbale des énonciatives n'a qu'une seule place. Les pronoms clitiques régimes sont dans la zone verbale du verbe fini. La position des pronoms clitiques régimes et celle du pronom sujet varie selon que la zone préverbale est occupée ou vide.
- Les éléments qui occupent les deux zones, préverbale et verbale, se voient attribuer un « degré d'attachement » au verbe (PZ : 416).²¹ On a un degré « élevé » : celui de la zone verbale. Un degré moins élevé : celui de la zone préverbale. Les éléments qui précèdent la zone préverbale sont des éléments dits en « extraposition ». Leur degré d'attachement au verbe (ou à la « proposition » selon les termes de Skårup) étant le plus bas. Il est dit également que ces éléments se trouvent extraposés, « en-dehors de la proposition ». On a donc les zones préverbale et verbale qui correspondent au domaine de la rection verbale, et l'extraposition qui correspondrait à ce qui n'est pas du domaine de la rection.
- Il y a une troisième zone : la zone postverbale qui n'est pas décrite par Skårup. Si on reprend la notion de « degré d'attachement au verbe » qui va du plus fort (zone verbale) au plus faible (extraposition), les éléments qui se trouvent en zone postverbale sont des éléments qui auraient un degré d'attachement « moins élevé » : ce ne sont pas des clitiques. Or ces éléments peuvent faire partie de la valence verbale et constituer en tant que tels des complémentations à noter dans un dictionnaire. Cette zone postverbale n'est pas décrite par Skårup sans doute parce qu'elle n'a aucun effet sur la place des pronoms dans la zone verbale.

Je prends ici quelques exemples

	extraposition	zone préverbale	zone verbale	zone postverbale
(1)	∅	dejoste ceste viande	porroit il	morir de faim
(2)	puis que ce veus faire a ta volenté,	je	m'en soferai	∅
(3)	que enfant n'orent	∅	pesa lur en	forment
(4)	∅	∅	Ot le	li rois

Très brièvement :

²⁰ Je reprends ici le terme de Skårup, il faudrait sans doute utiliser une autre notion.

²¹ « Il s'agit de degré d'attachement au verbe ou de cohésion avec le verbe : le degré le plus élevé est celui des signes qui se trouvent avec le verbe dans la zone verbale, un degré moins élevé est celui des signes qui occupent la zone préverbale, et le degré le plus bas est celui des signes qui sont attachés à la proposition, mais placés en extraposition. »

dans l'exemple (1) la zone préverbale est occupée, ici, par un syntagme prépositionnel, le pronom sujet se postpose au verbe dans la zone verbale.

dans (2) la zone préverbale est occupée par le pronom sujet, les clitiques compléments sont antéposés au verbe dans la zone verbale. Le syntagme antéposé à la zone préverbale occupée est en extraposition.

dans (3) la Que-Phr est en extraposition, les clitiques compléments sont postposés au verbe dans la zone verbale, la zone préverbale est vide.

dans (4) la zone extraposition et zone préverbale sont vides, le clitique complément est postposé au verbe dans la zone verbale.

Dans (3) et (4) on a le même résultat pour la place des clitiques compléments quand le sujet est extraposé comme dans (3) et quand il est dans la zone postverbale comme dans (4).

7. Intérêt de l'analyse en zones

Je donnerai trois exemples de l'intérêt de l'analyse en zones. Les deux premiers exemples ont trait au traitement de la réaction verbale, le troisième concerne le traitement des interrogatives à mot Q ou sans mot Q.

L'analyse en zones peut avoir dans bien des cas des conséquences sémantiques sur l'interprétation des textes. L'un des plus beaux exemples est l'interprétation que Skårup (p. 184) propose pour le texte suivant :

- 1 Li rois baisa Aiol et Mirabel s'amie,
- 2 Si les commande a dieu, le fil sainte Marie. –
- 3 Cil sire uous consault, qui tout le monde iustiche !
- 4 *Ceus qui m'ont escute, lor pri iou qu'il n'oblient.*
- 5 Et del romans d'Aiol est la rime finie.
- 6 Dieus nous consaut trestous, qui tout a en baillie,
- 7 « Amen, Amen » apres cascuns de uous en die. (Aiol 10982, éd. Foerster)

L'interprétation de Foerster pour (4) était : « *ceux qui m'ont écouté, je leur prie de ne pas m'oublier* ». Le syntagme « *ceux qui m'ont écouté* » étant détaché, (dans les termes de Skårup, extraposé). Aussi Foerster propose de rétablir à *oblir* un régime, en l'occurrence *me*, et de supprimer *jou* ou *lor* ou *qu'il*.

On aurait donc les trois possibilités de corrections :

- 1) *ceus qui m'ont escute, lor prie qu'il ne m'oblient* (suppression de *jou*)
- 2) *ceus qui m'ont escute, prie jou qu'il ne m'oblient* (suppression de *lor*)
- 3) *ceus qui m'ont escute, lor prie jou que ne m'oblient* (suppression de *qu'il*)

dans tous les cas, *il* (= *lor*) a le même référent que à *ceus qui m'ont escute*, *il* et *ceus qui m'ont escute* sont sujets de *oblir*.

Skårup propose une autre interprétation qui évite de recourir à une correction de manuscrit et qui cadre avec son analyse en zones. On a avec l'interprétation de Skårup un renversement des fonctions qui a pour conséquence un renversement sémantique. La séquence *ceus qui m'ont escuté* ne peut être sujet mais complément régi par le verbe *oblir*. La traduction serait : *je prie [Dieu le père, le fils de sainte Marie] de ne pas oublier ceux qui m'ont écouté*. Ce

renversement des fonctions est argumenté grâce à la position des éléments pronominaux. Ses arguments sont les suivants :

- a) Dans l'interprétation où *ceus qui m'ont escute* est sujet, le verbe *oblir* n'a pas de régime, et il faudrait corriger le manuscrit.
- b) Si la séquence *ceus qui m'ont escuté* devait être « extraposée » avec une fonction sujet de *oblir*, le pronom sujet du verbe *prier*, *jou* ne serait pas placé après le verbe, mais avant le verbe dans la zone préverbale, on aurait donc : *ceus qui m'ont escute je lor prie...*
- c) Un pronom clitique (ici *lor*) antéposé ne reprend jamais un régime antéposé.
- d) Le public est « normalement désigné par *uous* » (PZ : 184).

On aurait donc *il = lor* qui serait identifié à Dieu le père, le fils de sainte Marie. La traduction serait : *je prie [Dieu le père, le fils de sainte Marie] de ne pas oublier ceux qui m'ont écouté.* Dans ce cas-là, « *ceus qui m'ont escute* » se trouve dans la zone préverbale du verbe *oblir*, et fait partie de la rection complément de *prier*.

Avec cette interprétation, l'édition du vers serait :

ceus qui m'ont escute lor prie iou qu'il n'oblent

sans dislocation avec complément antéposé.

La position du clitique régime permet également de faire la différence entre une citation (proposition « inquit ») et une rection du verbe. L'exemple suivant en est une illustration :

« Fil a putain », *les clama maintenant* (Aspr. 9116, « supprimer la virgule » PZ : 152)

Fil a putain n'est donc pas selon Skårup une proposition inquit, mais la rection du verbe *clamer*. Il préconise donc de supprimer les guillemets et la virgule dans l'édition. On aurait du point de vue sémantique quelque chose comme : *fil à putain les appela-t-il.*

Je citerai également un autre exemple, qui concerne le traitement des interrogatives à mot Q. L'ordre pronominal *Verbe + pronom sujet + clitique complément* (pourquoi dites vous le ?) et l'ordre *Verbe + clitique régime + pronom sujet* (pourquoi dites le vous ?) sont impossibles dans l'interrogative introduite par un mot Q, alors que ces ordres pronominaux le sont dans les interrogatives sans mot Q. Skårup souligne que le clitique complément dans les interrogatives à mot *Qu* est systématiquement antéposé comme dans les subordinées et les exemples contraires à cette règle sont analysés par Skårup comme des erreurs d'interprétation de l'éditeur :

1 « Viax tu donc, fet ele, noier
 2 que par toi ne soit morz mes sire ?
 3 - Ce, fet il, ne puis je desdire,
 4 einz l'otroi bien. – Di donc por coi
 5 *feïs le tu ?* Por mal de moi,
 6 por haïne, ne por despit ?
 7 - Ja n'aie je de mort respit
 8 s'onques por mal de vos le fis.
 (Yvain, éd. Roques, 1766, PZ : 407)

D'après Skårup, cet exemple (ligne 5) serait à corriger et à ponctuer de la manière suivante :

Di donc por coi ?
 Feïs le tu por mal de moi,
 Por haïne ne por despit ?

Le clitique complément étant postposé à son verbe, l'énoncé ne peut se comprendre comme une interrogative à mot Qu- (partielle), mais comme une interrogative totale.

8. Degré d'attachement et catégories

On peut avoir des points de frictions entre les deux domaines : analyse en zones et analyse en termes d'éléments appartenant au domaine du régi et du non-régi. J'en énumère quelques uns ici. Le décalage fondamental va se trouver dans ce que Skårup appelle « extraposition ».

- Le cas de plusieurs constituants placés avant le verbe : il ne peut y avoir qu'un constituant dans la zone préverbale. Dans le reclassement que Skårup opère sur les exemples de Foulet sur l'ordre des mots (PZ : 419-420), il propose une description différente en termes de zones²². Pour les compléments²³ on a plusieurs possibilités en ancien français.

1) on peut antéposer l'objet dans un ordre SOV, ce qui n'est plus le cas en français moderne :

Et li dus *la carole* esgarde (Ch. 851, Foulet § 52)

Li palefrois *la sente* voit (VP 1044, Foulet § 52)

la dame *un suen esclin* desserre (Yvain 2960 ; Jensen § 1020)

Les termes sujet *li dus*, *li palefrois*, *la dame* sont placés en extraposition, (la zone préverbale étant occupée par *la carole*, *la sente*, *un suen esclin*) bien qu'ils appartiennent au domaine de la rection verbale. La description de Skårup implique que ces éléments sont hors de la proposition et que leur degré de relation au verbe est « bas ».

2) on peut antéposer l'objet en ancien français dans un ordre OVS

Malveis servis le jur li rendit Guenes (Roland 1406 ; Marchello-Nizia : 1995 : 75)

Ceste parole dist li rois Artus del roi Baudemagu (MArtu 3 ; Marchello-Nizia : 1995 : 92)

²² Skårup ne donne pas les exemples de Foulet, mais seulement les étiquettes dans lesquelles ces exemples s'intègrent.

²³ Pour une analyse détaillée de la place du complément d'objet direct en ancien français, je renvoie à Marchello-Nizia : 1995.

3) on peut antéposer l'objet dans un ordre OSV

Nule riens je n'i donroie (C.M. VII, 14, Foulet § 53)

Sire, fet il, *amistié grande*
mesire Guillaume vous mande. (VP. 1289-90, Foulet § 53)

Les éléments compléments *Malveis servis, ceste parole, Nule riens, amistié grande* appartiennent au domaine de la rection du verbe, mais sont placés en extraposition, « hors de la proposition » dans la description de Skårup .

On peut trouver en français contemporain un complément d'objet direct antéposé, mais dans ce cas c'est un ordre O S V :

ce temps je supporte pas (Sabio 1996 : 190)
des tomates, je ne sais pas si tu peux manger moi (Sabio : 1996 : 204)

Dans ces énoncés, l'objet occupe une place, on a un constituant et une mélodie conclusive. Avec deux constituants antéposés :

moi ce temps je supporte pas

le premier constituant est disloqué. On a une équivalence avec l'extraposition de Skårup . Dans l'exemple suivant :

Li rois le brief a sa main prent (Beroul 2474, PZ : 436)

on a un sujet *li rois*, un objet *le brief* extraposés, et « entassés »²⁴ en quelque sorte dans l'extraposition, le syntagme prépositionnel *a sa main* se trouve dans la zone préverbale. Je reprends sous forme de tableau les exemples cités :

extraposition	zone préverbale	zone verbale	zone postverbale
Et li dus	la carole	esgarde	
Li palefrois	la sente	voit	
Nule riens	je	n'i donroie	
amistié grande	messire G.	vos mande	
Li rois le brief	a sa main	prent	

Je sais bien qu'il n'est pas de bonne méthode de « manipuler » des exemples d'ancien français, mais je m'autoriserai ici une levée de l'inhibition. Si on place les éléments extraposés des séquences ci-dessus en position postverbale, ces éléments feraient partie de la rection du verbe. Ici c'est le problème de la contiguïté des constituants.

²⁴ Skårup ne prévoit pas de diviser l'extraposition en places successives.

- Le cas des petites unités et des grandes unités. Des petites unités comme la conjonction *et* sont mises dans l'approche de Skårup sur le même plan que les unités de complémentation – rectionnelles ou non – Par exemple, *Et* peut se trouver en extraposition :

Cil s'en revient lance levee
 Au vallet *et demande li* (Chretien, Perceval 1455 ; PZ 374)

et son degré d'attachement au verbe est faible, (il est extraposé) de la même manière que dans les exemples précédents. La raison de cette analyse tient à la place du clitique complément : quand le clitique complément est postposé, l'élément antéposé au verbe se trouve automatiquement en extraposition. En effet, le critère de la position du clitique est utilisé pour rendre compte d'un énoncé comme :

Mes ce que en puez pardonner
 Pardonne *le si fai que ber.* (Floire et Bl. 2819, PZ : 372)

où la relative se trouve extraposée.

Il est vraisemblable aussi que ces points de friction sont dus à la notion de « proposition » utilisée par Skårup là où on peut dire construction verbale. Cette notion est ambiguë. La proposition englobe les éléments qui se trouvent dans la zone préverbale et verbale²⁵ (PZ : 416). Mais il y a des éléments qui se trouvent hors de la proposition mais en même temps « nettement attachés à la proposition » (PZ : 416). Il renvoie à des exemples comme :

primos didrai uos dels honors (Leger 7, PZ : 400)

où l'adverbe *primos* est attaché à la proposition bien qu'extraposé. D'autres éléments comme « des propositions différentes n'ont pas de rapport grammatical avec celle qui nous intéresse ». (PZ : 416) C'est sans doute le cas pour :

Biax amis, *des que tu ne me velz oster dou grant duel dont je ne puis eschaper sanz mort*, je te prie que tu pregnes m'espee et m'en oci orendroit (Queste 89,18, PZ : 463)

Si la notion de variation dans le degré d'attachement au verbe est présente dans les deux approches, il y a des différences importantes. Je vais essayer de voir en quoi les deux approches diffèrent.

Dans l'analyse en valence/rection, le degré d'attachement n'est pas lié à une catégorie particulière²⁶. La valence peut être constituée par des clitiqes, des compléments de type préposition + Nom, des compléments nominaux, des Qu-Phr, etc. Autrement dit, on a une constitution de paradigme des éléments valenciels.

Dans l'analyse en zones, finalement ce n'est pas l'élément qui donne la caractérisation syntaxico-sémantique du verbe qui aura le degré d'attachement le plus élevé, mais la catégorie clitique. On a un traitement du plus haut degré d'attachement qui est lié à une

²⁵ « Arbitrairement, comme dans toute définition, nous avons choisi le terme 'proposition' pour désigner ce qui est compris par les deux premiers degrés (nous ne discutons pas ici la zone postverbale). » (PZ : 416).

²⁶ Ceci n'empêche pas bien évidemment qu'il y ait des unités qui ne se trouvent jamais dans le domaine de la rection.

catégorie particulière avec ses contraintes de position. La corrélation entre élément clitique apparaissant dans la zone verbale et son degré d'attachement fort au verbe constitue là-aussi une source de décalage. Autre source de décalage peut-être : la zone postverbale. Elle n'est pas décrite, il n'y a donc aucune considération sur le degré d'attachement des compléments qui s'y trouvent. Cette absence de description tient sans doute au fait qu'elle n'a aucun effet sur la place des pronoms. Les catégories qui s'y trouvent peuvent être des compléments nominaux, prépositionnels, adverbiaux, Qu-Phr, etc, mais on n'y trouve pas la catégorie clitique.

9. Place du clitique complément avec l'infinitif

Un des points de discussion que peut soulever la description de Skårup est celui de la place du clitique complément dans une séquence *verbe modal + verbe infinitif* :

Poz tu *me* mener la ù ti cumpaignun sunt ? (QLR 1. 30, PZ : 38)
Vols tu *nus* pursiure senz merci jesque a la mort ? (QLR 2. 2, PZ : 38)

Avant de donner l'analyse de ces séquences, je rappellerai la syntaxe pronominale particulière devant l'infinitif en ancien français. Je dégage deux cas : un cas avec deux verbes, (verbe modal + infinitif), un cas avec un seul verbe.

9. 1. Avec un seul verbe

Avec un seul verbe, dans une séquence *préposition + infinitif*, on a l'emploi de la forme non clitique du pronom :

de *moi* desarmer fu adroite (Yvain 228 ; Jensen : § 316)
jo vel aler por *li* aidier (Bel Inconnu 653, Jensen : § 316)
n'ont talent de *lui* mal feire (Charrete 2235, Jensen : § 316)

Dans ce cas, on analyse traditionnellement le pronom comme dépendant de la préposition :

« The personal pronoun which is placed between a preposition and an infinitive is considered in Modern French to be the complement of the infinitive, while no link is perceived between it and the preposition, hence the use of the weak form : *pour me voir*. Old French, quite to the contrary, perceives a direct dependance of the pronoun on the preceding preposition and therefore uses the tonic form here : *pour moi voir*. » (Jensen : § 316)

Cette analyse implique le découpage suivant :

[[de moi] desarmer]]
[[jo vel aler por li] [aidier]]

La zone verbale de l'infinitif n'est pas décrite dans l'ouvrage de Skårup. Mais on pourrait peut-être explorer la piste d'un autre découpage dans lequel le pronom non clitique serait dans la zone verbale de l'infinitif :

[[jo vel aler por [li aidier]]

Un argument possible pourrait être celui de la postposition du pronom non clitique à l'infinitif :

n'a talent de fere lui plus de mal que il a eu (Queste 43.9 ; Jensen § 317)

Cette postposition du non-clitique ouvre la voie selon Jensen à l'emploi du clitique postposé :

car il bee a couper *li* la teste (Queste 190.6 ; Jensen : § 318)

il ne cesse de proier *la* (Queste 109.19 ; Jensen : § 318)

Il est vraisemblable que dans ces deux cas, le pronom, dans sa forme clitique ou non-clitique, serait analysé comme dépendant du verbe :

[[n'a talent de [faire lui]]

[[il ne cesse de [proier la]]

Cela étant, il serait nécessaire de faire une étude plus poussée sur ce qui conditionne la forme du pronom dans ces exemples. On a peut-être affaire à deux types ou deux modèles de zone verbale, et je n'ai pas pour l'instant d'hypothèse là-dessus.

9. 2. Avec deux verbes

Etant donné la place attribuée au clitique complément : dans la zone verbale d'un verbe fini, les clitiques *me*, *nus*, se trouvent en fin de zone verbale des verbes *pooir*, *voloir*. C'est l'analyse proposée par Skårup (p. 38). J'en donne la représentation suivante :

zone verbale			zone postverbale
Verbe	pron. sujet	pron. régime	
Vols	tu	nus	pursiure senz merci jesque a la mort ?
Poz	tu	me	mener la ù ti cumpaignun sunt ?

La conséquence de cette analyse est que ces pronoms régimes semblent dépendre du point de vue de leur valence du verbe modal. En effet, les éléments qui se trouvent dans la zone verbale – en l'occurrence les clitiques – sont ceux qui ont le degré d'attachement au verbe le plus fort.

Or dans une séquence *verbe modal tensé + infinitif*, ce n'est pas le verbe modal qui sélectionne ses compléments, c'est le verbe infinitif. En ancien français, tout comme en français moderne, ce sont bien les verbes *poursuivre*, *mener* qui sélectionnent le complément : dans tout dictionnaire qu'il soit dictionnaire d'ancien français ou de français moderne, l'entrée serait *poursuivre qqn*, *mener qqn* et non *vouloir qqn*, *pouvoir qqn*.

Les deux raisons principales de l'analyse de Skårup sont les suivantes :

- Un argument morphologique qui est celui de la forme du pronom régime : devant l'infinitif, on a la forme du pronom complément qui s'emploie en dehors de la zone verbale, c'est à dire la forme forte. On a en ancien français *pour moi mener* et non **pour me mener*. La forme forte *moi* se trouvant dans la zone verbale de l'infinitif et par ailleurs

régie par cet infinitif. Si le pronom régime devait dépendre de l'infinitif dans le cas *Verbe modal + verbe infinitif*, on aurait dû avoir *poz tu moi mener ?* On peut noter ici un décalage de traitement entre la forme assertive dans laquelle *moi* se trouve dans la zone verbale de l'infinitif et *me* dans la zone verbale du modal dans la forme interrogative.

- Le pronom complément de l'infinitif dans une séquence *Verbe modal tensé + verbe infinitif* se place avant le verbe modal. On a *tu me poz mener* et non * *tu poz me mener*.

La principale raison de cette analyse tient sans doute à la limite de la zone verbale, limite constituée par les adverbes de négation. On a ainsi une règle mécanique de place qui a pour effet « d'éjecter » le verbe recteur en dehors de la zone verbale sans qu'il soit tenu compte de sa caractéristique même de verbe recteur. Le même problème se pose d'ailleurs également pour les séquences *auxiliaire + participe passé* : le participe se trouve en dehors de la zone verbale. C'est un décalage entre une approche en fonction dans laquelle *me* est dépendant de verbe infinitif ou du participe passé et une approche en catégorie où *me* est dépendant du verbe fini. La première relation – fonctionnelle s'oriente à droite, la deuxième relation – catégorielle à gauche.

Malgré les arguments de place et de morphologie du pronom avec le verbe infinitif, je retiendrai la description selon laquelle le pronom dépend valenciellement de l'infinitif et non du verbe modal, de la même manière que les valences *la à ti cumpaignun sunt, jesque a la mort* sont sélectionnées par l'infinitif et non par le verbe modal. Il vaut mieux considérer qu'on a deux niveaux : un niveau morphologique où la forme du pronom est sélectionnée par la nature tensée du verbe, et un niveau syntaxique où la sélection du complément se fait par le verbe à l'infinitif.

Ce parti pris sur la place du clitique complément – dans la zone verbale du verbe modal – va également avoir des conséquences sur l'extraposition. Un des critères pour déterminer si un élément se trouve en extraposition est la place du clitique complément après le verbe. La subordonnée introduite par *se* dans l'exemple suivant est dite extraposée : le clitique est postposé au verbe :

S'a mesfait sunt puis pris, purrez les justisier. (S^Thom 45, PZ : 389)

Dans cette analyse, le découpage serait le suivant :

extraposition	zone préverbale	zone verbale	zone	postverbale
[S'a mesfait sunt puis pris]	∅	[purrez les]	[justisier]	

D'un point de vue diachronique, cela pose également un problème. L'antéposition du clitique complément se généralise selon Skårup vers 1200. La conséquence est double :

- On ne peut plus se servir de la place du clitique complément pour déterminer si un élément se trouve en extraposition ou non.
- La place du clitique dans *purrez les justisier*, c'est à dire *verbe modal + infinitif* n'a pas changé, on n'a pas l'énoncé attendu par la règle de l'antéposition généralisée : *les purrez justisier*.

9. 3. Langues romanes

Ramsden (1963 : 110) examine également la place des pronoms dans les séquences *auxiliaire + infinitif* dans les langues romanes anciennes. On trouve trois places pour le clitique en espagnol ancien :

avant l'auxiliaire : *lo quiero fazer*
 entre l'auxiliaire et l'infinitif : *quiero lo fazer*
 et après l'infinitif : *quiero fazerlo*

Suivant en cela Tobler²⁷, il estime que le pronom dépend rythmiquement de l'auxiliaire et non pas de l'infinitif dans les deux premiers cas. L'examen du contexte gauche de la complémentation lui permet de donner des règles de place. Il remarque que dans les séquences *auxiliaire + infinitif*, *lo quiero fazer* et *quiero lo fazer* le pronom clitique suit les mêmes règles d'ordre que dans les séquences à verbes finis sans l'auxiliaire. Je ne reprendrai pas intégralement ici tous les types qu'il dégage, je me contenterai de quelques exemples.

Après un élément non-fini ou une construction verbale périphrastique, le pronom précède toujours le verbe :

e deçir *les* a (Mand 83 ; Ramsden : 62)

Gaariet, morto *me* há vosso irmão (Demanda 47a. 11 ; Ramsden : 62)

Ce qui implique qu'on ne peut trouver l'ordre *quiero lo fazer* dans ce type de séquence. Selon Ramsden, la séquence *quiero fazerlo* est le seul cas où le pronom dépend de l'infinitif. Il donne les exemples suivants :

veriedes armarse moros (Cid 697 ; Ramsden : 111)

Vinyen todos veyer *le* (Apol 67b ; Ramsden : 111)

Mando el rey a todos toller *se* los uestidos (Alex 1999a ; Ramsden : 111)

On retrouve ici, dans des termes différents de ceux utilisés par Skårup le même type d'analyse. Je cite la conclusion de Ramsden :

« The total postposition that we find in all these types strengthens my initial case : that the relationship between an 'auxiliary group' and a following dependant infinitive is such that a weak pronoun object placed with the infinitive always follows it. » (p. 111)

On privilégie dans les deux cas une relation de contiguïté, cette relation de contiguïté peut être formulée sur le mode morphologique des catégories comme dans l'approche de Skårup ou sur le mode phonologique comme dans Ramsden.

²⁷ Il ne donne pas précisément la référence.

Cette discussion peut paraître anodine et limitée à un « micro-domaine ». En réalité, elle s'intègre dans une discussion plus large sur la relation que l'on peut établir entre une analyse de l'énoncé en termes de zone et de places et en termes d'analyse relationnelle, sélectionnelle, bref, d'analyse en terme de valence du verbe.

10. Conclusion

Dans le cadre des grammaires formelles actuelles, Kahane (2001, 2002) développe un modèle de description dit « topologique » très semblable à celui que nous venons de décrire. L'objectif est de traiter de l'ordre des mots en allemand. Dans ce modèle topologique, la phrase est traitée comme un domaine divisé en champs. Cinq champs sont dégagés : le Vorfeld (champ de début), la parenthèse gauche, le Mittelfeld (champ du milieu), la parenthèse droite, et le Nachfeld (champ de fin). Les champs Vorfeld, Mittelfeld, Nachfeld sont dits « majeurs ». A chacun de ces champs sont associées des règles. Par exemple, le champ de début (Vorfeld) ne peut contenir qu'un seul constituant. Un champ peut contenir de 0 à n élément, un élément ou plus, un seul élément, un élément optionnel.

Un dépendant verbal (infinitif ou participe) rejoint « la parenthèse droite de son gouverneur ». Je cite ici le tableau de Kahane (2002, p. 63) :

Vorfeld	(Mittelfeld)	Nachfeld
Niemand	hat	den Roman diesen Mann	zu lesen versprochen	
Personne (nom.)	a	le roman (acc.)	de lire promis	

Le dépendant verbal peut également se placer dans l'un des domaines dits majeurs. Dans cette structure topologique, ce dépendant verbal ouvre un nouveau domaine ; je reproduis là encore le tableau de Kahane (2002, p. 63) :

Vorfeld		(Mittelfeld)	Nachfeld
MF)	NF			
	zu lesen		hat diesen Mann den Roman niemand	versprochen	
	de lire		a à cet homme (dat.) le roman (acc.) personne (nom.)	promis	

Je ne présenterai pas plus avant la totalité du modèle topologique. Je ferai néanmoins deux remarques rapides : dans cette approche, il semble que la répartition en champs permet l'étude séparée de chaque champ, comme on l'a vu dans les propositions de Diderichsen. L'ouverture possible d'un nouveau domaine par un élément verbal non-fini permettrait peut-être l'étude de micro-grammaires. Une comparaison plus poussée avec le modèle en zones de Skårup et une description de certains secteurs de l'ancien français selon ce modèle topologique nécessiterait une autre étude.

BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHE-BENVENISTE C., (1981) “La complémentation verbale: valence, rection et associés”, *Recherches sur le Français parlé* 3, pp. 57-98.
- BLANCHE-BENVENISTE C., (1984) *Pronom et Syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, Selaf-Aelia.
- BLANCHE-BENVENISTE C., (1990) *Le Français parlé, études grammaticales*, Paris, Editions du CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE C., (2001) “Terminologie de quelques relations syntaxiques du domaine verbal : rection, valence, réalisation zéro”, *Métalangage et terminologie linguistique*, Orbis/Supplementa 17, Peeters, Louvain, pp. 51-64.
- BULLETIN DU CERCLE LINGUISTIQUE DE COPENHAGUE*, 1941-1965 (bulletins VIII-XXXI), Choix de communications et d'interventions tenues entre septembre 1941 et mai 1965, Akademisk Forlag, Copenhague, 1970.
- DIDERICHSEN P., (1964 [1982]) *Essentials of danish grammar*, Akademisk Forlag, Copenhague.
- FOULET L., (1919 [1982]) *Petite Syntaxe de l'ancien français*, Paris, Champion.
- JENSEN F., (1990) *Old French and Comparative Gallo-Romance Syntax*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- KAHANE S., GERDES K., (2001) « Word order in German : A Formal Dependency Grammar Using a Topological Hierarchy », *Proceedings ACL 2001*, Toulouse.
- KAHANE S., (2002) *Grammaire d'Unification Sens-Texte. Vers un modèle mathématique articulé de la langue*, Document de synthèse pour l'habilitation à diriger des recherches, Université Paris 7.
- MARCHELLO-NIZIA (1995) *L'Evolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Armand Colin, Paris.
- RAMSDEN H., (1963) *Weak-Pronoun Position in the Early Romance Languages*, Manchester.
- SKÅRUP P., (1975) *Les Premières Zones de la Proposition en Ancien Français, Essai de syntaxe de position*, Etudes Romanes de l'Université de Copenhague, Revue Romane 6, Akademisk Forlag.
- TOGEBY K., (1965) *Structure immanente de la langue française*, Paris, Larousse.
- TOGEBY K., (1974) *Précis historique de grammaire française*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- TOGEBY K., (1983) *Grammaire française*, Copenhague, Akademisk Forlag.

Magali ROUQUIER
 Université de Toulouse-Le Mirail
 UMR 5610 (ERSS)